

DECISION DU PRESIDENT**N° : DEC-073-2020**

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE TVX2020_05 RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE D'ENDUITS SUPERFICIELS D'USURE MONOCOUCHE SUR LES RUES ET PLACES EN AGGLOMERATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBRET COMMUNAUTE

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°DE-157-2018 du 27 juin 2018 portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

✚ Considérant la consultation pour la mission dont l'objet est le suivant :

La présente consultation concerne un marché de mise en œuvre d'enduits superficiels d'usure monocouche sur les rues et les places en agglomération de la communauté de communes Albret Communauté.

Lieux d'exécution : Territoire de la Communauté de Communes Albret Communauté

✚ Considérant le déroulement de la consultation :

- **Appel d'offres Marché en procédure adapté.**
- **La durée du marché à intervenir débute à la date de réception de la notification par le titulaire et pour une durée d'un an.**
- **Date de lancement de la consultation sur profil d'acheteur DEMAT-AMPA : le 05/05/2020**
- **Date limite de réception des offres : le 29/05/2020 à 12h**
- **Critères pondérés de sélection des offres :**
 - **Valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique (50%)**
 - **Prix (50%)**
- **Ouverture des plis : le 02/06/2020 à 09H00**
- **Analyse des offres : le 02/06/2020 à 14h00**

✚ Considérant le **rapport d'analyse** des offres remis par la commission et validé par le pouvoir adjudicateur synthétisé ci-dessous :

 **Marché de mise en œuvre d'enduits superficiels d'usure monocouche :**

- Nombre de plis reçus :
- Dans les délais : 3 plis.

<ul style="list-style-type: none"> - EUROVIA AQUITAINE - SAS COLAS SUD OUEST - SPIE BATIGNOLLES MALET
--

- Notations et classement :

Marché d'enduits	EUROVIA AQUITAINE	COLAS SUD OUEST	SPIE BATIGNOLLES MALET
CRITERE TECHNIQUE	4.15	4.15	3.10
CRITERE PRIX	4.69	5	4.53
NOTE GLOBALE /10	8.84	9.15	7.63
CLASSEMENT	2	1	3

Considérant ces éléments, le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

A DECIDE

Article 1 : d'attribuer, de signer et de notifier (17/06/2020) le marché TVX2020_05 relatif à la mise en œuvre d'enduits superficiels d'usure monocouche à :

- ✓ SAS COLAS SUD OUEST

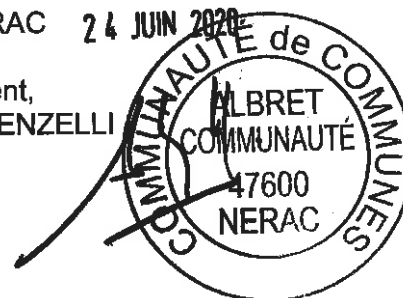
Article 2 : De préciser que les crédits nécessaires au budget 2020 sont prévus.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Fait à NERAC 24 JUN 2020

Le Président,
Alain LORENZELLI



En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire